POMPES A CHALEUR: LE DEVELOPEMENT EN QUESTION

Les pompes à chaleur permettent de diminuer la consommation d'énergie ou de supprimer les chaudières à énergie fossile. Leur installation rentre dans le cadre de la transition énergétique. A Bezons, plusieurs habitants nous informent aussi qu'elles posent des problèmes de nuisance sonore au voisinage. Dans la mesure où elles sont amenées à se développer sur le territoire bezonnais, il devient urgent que la majorité municipale arrête les conditions de taille, de bruit, de distance par rapport aux autres habitations. Qui a envie d'avoir plusieurs dizaines de décibels sous ses fenêtres?



M. Roullier, conseiller municipal (Républicains, Libres!, UDI)

nous contacter: m.roullier@mairie-bezons.fr